



inforam

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONAIS



édito

Le mois de juin a été riche en découvertes pour les enfants : pique-nique, sortie à la Pêcherie d'Aurît, visites de fermes et promenades...

Pour marquer cette fin d'année, la fête du RAM a réuni parents, enfants et assistantes maternelles autour d'un moment festif, convivial et joyeux avec la présence du clown Bigoudi.

Les vacances terminées, c'est la reprise !

Ce trimestre, nous poursuivons l'organisation habituelle des ateliers.

À noter que nous proposons aux assistantes maternelles qui le souhaitent et aux enfants des ateliers d'éveil corporel animés par une psychomotricienne.

Bonne rentrée à toutes.

L'équipe du Relais



★ Animations ★ Infos diverses ★ Dossier ★ Législation ★ Images ★

Les ateliers du trimestre

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon les jours qui vous ont été attribués lors de votre inscription trimestrielle. Si vous ne vous êtes pas inscrites en début de trimestre, vous pouvez le faire au fur et à mesure en téléphonant au secrétariat du RAM.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez-nous en informer afin d'en faire profiter vos collègues !

Septembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 17	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Mardi 18	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Mercredi 19	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Jeudi 20	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Vendredi 21	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Lundi 24	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Mardi 25	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Jeudi 27	9h30 - 11h30	Promenade
Vendredi 28	9h30 - 11h30	Créons ensemble
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 18	9h30 - 11h30	De retour au relais !
LEDEUX		
Mardi 25	9h30 - 11h30	De retour au relais !
SAINT-GOIN		
Jeudi 20	9h30 - 11h30	De retour au relais !
Jeudi 27	9h30 - 11h30	En avant la musique
LASSEUBE		
Vendredi 28	9h30 - 11h30	À quatre pattes

Octobre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 01	9h30 - 11h30	À quatre pattes !
Mardi 02	9h30 - 11h30	Promenade
Mercredi 03	9h30 - 11h30	À quatre pattes !
Jeudi 04	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Vendredi 05	9h30 - 11h30	Et Boum ! Badaboum !
Lundi 08	9h30 - 11h30	Jouons avec "le koala et ses amis"
Mardi 09	9h30 - 11h30	Jouons avec "le koala et ses amis"
Jeudi 11	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Vendredi 12	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Lundi 15	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût !
Mardi 16	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût !
Mercredi 17	9h30 - 11h30	ATELIER ANNULÉ
Jeudi 18	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement
Vendredi 19	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement
Lundi 22	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement
Mardi 23	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement
Jeudi 25	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement
Vendredi 26	9h30 - 11h30	Le contenu de l'atelier sera précisé ultérieurement

OGEU-LES-BAINS		
Mardi 02	9h30 - 11h30	À quatre pattes
Mardi 16	9h30 - 11h30	Fêtons la semaine du goût !
LEDEUX		
Mardi 09	9h30 - 11h30	Je grimpe partout
Mardi 23	9h30 - 11h30	Créons ensemble
SAINT-GOIN		
Jeudi 04	9h30 - 11h30	À quatre pattes
Jeudi 11	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Jeudi 18	9h30 - 11h30	Intervention de la Médiathèque
Jeudi 25	9h30 - 11h30	Une idée à partager
LASSEUBE		
Vendredi 26	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons

Novembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 12	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Mardi 13	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Mercredi 14	9h30 - 11h30	Et Boum ! Badaboum !
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Je grimpe partout...
Vendredi 16	9h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
Lundi 19	9h30 - 11h30	Comptine, Racontine...
Mardi 20	9h30 - 11h30	Comptine, Racontine...
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Quel casse tête
Vendredi 23	9h30 - 11h30	Quel casse tête
Lundi 26	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !
Mardi 27	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
Mercredi 28	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Jeudi 29	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Vendredi 30	9h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 13	9h30 - 11h30	Rencontre avec le Relais des Deux Gaves
Mardi 27	9h30 - 11h30	Intervention de la Médiathèque
LEDEUX		
Mardi 20	9h30 - 10h30 10h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau ★
SAINT-GOIN		
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Jeudi 22	9h30 - 11h30	Jouons avec le Koala et ses amis
Jeudi 29	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
LASSEUBE		
Vendredi 30	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons

Décembre

L'ÎLOT MÔMES		
Lundi 03	9h30 - 11h30	Bricolons ensemble
Mardi 04	9h30 - 11h30	Bricolons ensemble
Jeudi 06	9h30 - 11h30	Que font mes mains ?
Vendredi 07	9h30 - 11h30	Je grimpe partout !

★ ANIMATION SUR INSCRIPTION
N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

Lundi 10	9h30 - 11h30	Bricolons ensemble
Mardi 11	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Mercredi 12	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Jeudi 13	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
Vendredi 14	9h30 - 11h30	Et Boum ! Badaboum !
Lundi 17	9h30 - 11h30	Et Boum ! Badaboum !
Mardi 18	9h30 - 11h30	Jeux d'eau
Jeudi 20	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
Vendredi 21	9h30 - 11h30	Régalons-nous !
OGEU-LES-BAINS		
Mardi 11	9h30 - 11h30	Créons ensemble
LEDEUX		
Mardi 04	9h30 - 10h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau
	10h30 - 11h30	
Mardi 18	9h30 - 11h30	Touchons, manipulons
SAINT-GOIN		
Jeudi 06	9h30 - 11h30	Créons ensemble
Jeudi 13	9h30 - 11h30	Histoires en diapositives
Jeudi 20	9h30 - 11h30	À quatre pattes
LASSEUBE		
Vendredi 14	9h30 - 11h30	Régalons-nous !

Quelques précisions concernant les ateliers du trimestre...

★ Jeux d'eau :

Ils sont prévus le mardi 27 novembre et le mardi 18 décembre. N'oubliez pas la tenue de rechange ! Nous vous rappelons que la salle de jeux est ouverte à ceux du groupe qui ne souhaitent pas participer aux jeux d'eau.

★ Éveil Musical :

Ce trimestre, deux séances d'éveil musical avec Véronique Nadeau sont organisées à l'îlot Mômes les jours suivants : le vendredi 16 novembre et le vendredi 30 novembre. Deux autres séances auront lieu à Lédeux le mardi 20 novembre et le mardi 4 décembre. Petit rappel pour cet atelier : les assistantes maternelles inscrites habituellement ce jour-là sont prioritaires et doivent s'inscrire à 9h30 ou 10h30. Il est souhaitable de participer aux deux séances et d'être à l'heure !

Si vous êtes intéressées mais pas inscrites sur ces jours d'ateliers, vous pouvez nous le préciser et nous vous contacterons en fonction des places disponibles.

★ Mardi 27 novembre à Ogeu et jeudi 18 octobre à St Goin : INTERVENTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Un temps de lecture est proposé aux assistantes maternelles et aux enfants, animé par une bibliothécaire de la médiathèque d'Oloron. Il est souhaitable d'arriver avant 10h00.

★ Mardi 13 novembre :

RENCONTRE AVEC LE RELAIS DES DEUX GAVES !

Nous poursuivons les rencontres avec les assistantes maternelles de ce secteur. Cette rencontre se déroulera au Dojo à Ogeu à 9h45. N'oubliez pas la tenue de sport !

★ Promenade

Rappel : Ces temps d'animation regroupent les sorties sur différents lieux (parcours de santé à Saint Pée, découverte de villages etc...), les visites de ferme ou autres sorties. Le lieu vous sera communiqué la semaine précédent ce temps de "promenade". Vous pouvez donc contacter le secrétariat ou vous rapprocher des animatrices pour avoir plus d'informations. Ces sorties seront par ailleurs annulées en cas de pluie ou mauvais temps. L'atelier sera alors maintenu à l'îlot Mômes. En cas de doute, vous pouvez joindre le secrétariat le matin même.

Les rendez-vous à ne pas manquer

★ Jeudi 27 septembre à 19h30 à l'îlot Mômes : Réunion de rentrée

Ordre du jour : présentation du programme du trimestre, questions diverses...
Nous vous proposons de prolonger la soirée par un repas froid : chacune peut apporter un plat ou boisson à partager ensemble !

★ Lundi 19 Novembre 2012 : Journée Nationale des Assistantes Maternelles

L'organisation de cette manifestation sera abordée lors de la réunion de rentrée.

★ Vendredis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre à 10h00 : Rendez-vous à la Médiathèque Intercommunale Oloronaise

Une intervenante de la médiathèque propose un temps de lecture.
Inscrivez vous auprès du secrétariat du RAM

★ Fête de Noël

La date et le déroulement de cette fête ne sont pas encore définis : nous échangerons sur son organisation lors de la réunion de rentrée.

Ateliers sur l'éveil corporel

★ ATELIERS DESTINÉS AUX ENFANTS ACCOMPAGNÉS DE LEURS ASSISTANTES MATERNELLES : "Au cœur du corps"

Dans un temps partagé autour de deux ateliers d'éveil corporel, nous vous proposons d'affiner votre regard de professionnelles afin de mieux décoder le langage du corps des enfants que vous accueillez. L'observation fine, l'écoute individualisée, l'apport des éclairages théoriques vous aideront à comprendre les messages, les appels et les besoins de l'enfant. Vous pourrez ainsi, dans un dialogue respectueux de sa singularité, l'accompagner dans sa conquête vers l'autonomie et créer les conditions favorables sur le plan relationnel et matériel pour qu'il construise une confiance en lui-même, tremplin vers une évolution harmonieuse. Autour du portage de l'enfant ce ne sont pas seulement les aspects du confort physique qui seront abordés mais aussi les répercussions sur l'élaboration de la sécurité affective de l'enfant ainsi que l'importance de la qualité de votre présence.

M.C. RASTOUL

Deux groupes seront constitués et chaque groupe participera aux deux séances le lundi 26 novembre et le lundi 10 décembre. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Le nombre de places est limité. Si cela vous intéresse, veuillez vous inscrire à 9h30 ou 10h30 auprès du secrétariat avant le 15 octobre. Précision : Votre participation à cet atelier n'est pas comptabilisée dans les 1,5 ateliers hebdomadaire.

★ ATELIERS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES : "Et si on prenait le temps de souffler"

Souffler, se poser, s'autoriser à prendre soin de soi, c'est ce que nous vous proposons de vivre lors de 2 séances de travail corporel axé sur des exercices simples de dénouement des tensions, relaxation par la respiration profonde, décontraction du dos. Cette sensibilisation à l'écoute de votre propre langage corporel pourra vous aider à être aussi plus disponible et réceptive dans la relation aux enfants que vous accueillez. Du fait de son manque d'autonomie, c'est surtout par le corps que l'enfant entre en dialogue avec son assistante maternelle. La qualité de la présence de l'autre, son état de tension ou de détente ont une résonance importante sur l'enfant. Des gestes respectueux, sûrs, apaisants, accompagnés de la parole sont un facteur essentiel pour la construction de la sécurité affective de l'enfant, tremplin vers un développement harmonieux.

M.C. RASTOUL

Ces séances auront lieu les lundis 03 et 17 décembre à 20h30 à l'îlot mômes.

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat avant le 15 octobre.

Les informations diverses

★ Formation proposée par le Greta Pays Basque à Oloron

Le Greta Pays Basque, organisme de formation, vous propose un stage de formation continue sur le thème **"Préparer les repas des enfants"**. Cette session aura lieu les samedis 24 novembre, 01 et 08 décembre 2012.

Il s'agit d'un stage rémunéré dans le cadre de la formation continue ; ce qui sous entend que l'assistante maternelle ait un employeur facilitateur et qu'elle ait un nombre d'heures de DIF suffisant.

Les assistantes maternelles intéressées peuvent récupérer un bulletin d'inscription au RAM et le renvoyer accompagné des justificatifs listés le plus tôt possible au :
GRETA PAYS BASQUE - 18 Avenue Maréchal Soult - 64100 BAYONNE

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Brigitte Larrensou.

★ Adresse e-mail des Assistantes Maternelles

Afin de faciliter la diffusion d'informations concernant l'activité du RAM ou l'actualité législative concernant votre métier, vous pouvez toujours nous communiquer vos adresses e-mail soit en téléphonant au secrétariat du RAM, soit par mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

★ Projet sur "L'accueil de l'enfant en situation de handicap chez l'assistante maternelle"

Suite au travail mené en 2011 auprès des assistantes maternelles et en collaboration avec des partenaires, nous poursuivons ce projet autour de deux axes principaux :

La formation des assistantes maternelles :

- ▶ État des lieux de l'existant en matière de formation concernant l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- ▶ Réflexion commune sur le contenu et les besoins de formation des assistantes maternelles.

L'information pour tous les publics (parents, assistantes maternelles et partenaires) :

- ▶ Réalisation d'une plaquette présentant les différents partenaires agissant dans le milieu du handicap sur notre secteur. Ce support facilitera les démarches des parents et des professionnels concernant l'accueil des enfants chez l'assistante maternelle.
- ▶ Le travail en réseau permettra un accompagnement individualisé de l'enfant et de sa famille lors de l'accueil chez l'assistante maternelle.

Des groupes de travail seront organisés cette fin d'année afin d'approfondir ces deux axes. Les partenaires (CAMSP, MDPH, AGPI, CAF, PMI, RAM, CCPO) constitueront ces groupes.

Afin de répondre au mieux aux attentes des assistantes maternelles, **nous souhaiterions également vous associer à cette démarche de projet.**

Si vous êtes intéressées, veuillez vous rapprocher de Carole ou Brigitte.

Spectacle vivant

Couacaisse

Une création de la compagnie Éclats
Théâtre musical pour jouets sonores,
percussions et dispositifs amplifiés.

Un bonhomme seul sur scène, explore, tout autour de lui, les jouets et autre bric-à-brac de son jardin d'enfance. Il circule, percute, culbute et s'ouvre à son appétit de découverte des sons : ceux du dedans et ceux du dehors. La musique monte, ritournelle universelle de la grande question : késako keskecé che cos'è what's that Couacaisse ?

Durée du spectacle : 30 min
De 6 mois à 3 ans

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le mercredi 30 novembre 2012 (nombre de places limitées).

Rappel : Ce spectacle est proposé en supplément des 1,5 ateliers hebdomadaires.

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle.

Ils pourront être présents selon les places disponibles, sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



Les "douces violences" dans le quotidien de l'enfant

Dossier

"Douces violences" et "Bien traitance" sont des termes professionnels récents qui nous renvoient à nos pratiques quotidiennes. Les professionnels de la petite enfance, de la gérontologie et de la santé réfléchissent à ces questions qui nous concernent tous.

Qu'appelle-t-on les "douces violences" ?

Si certains gestes, attitudes et paroles semblent anodins, insignifiants, pour l'adulte, ils ne le sont pas pour l'enfant qui les vit. L'enfant se construit au contact de l'adulte ; aussi, nos réactions, attitudes vont permettre à l'enfant de développer confiance et estime de soi.

Christine Schuhl, formatrice dans le secteur petite enfance et conseillère pédagogique parle de "douce violence". Pourquoi cette expression ? En mettant en relation ces deux mots de sens contradictoire, le but est d'apporter plus de force à l'idée véhiculée. Toutefois, Christine Schuhl précise bien dans son ouvrage qu'elle "ne cherche pas à dénoncer mais bien à appeler à la vigilance". Elle souligne qu'il n'y a pas d' "intentionnalité de faire mal à l'enfant".

AFIN DE MIEUX COMPRENDRE, VOICI UN EXEMPLE :

Il est proposé à un enfant de participer à un atelier peinture avec d'autres enfants accompagnés par leurs assistantes maternelles. Au moment où l'adulte, debout derrière l'enfant, lui met le tablier, l'enfant se met à crier, pleurer, et se montre craintif. Dans cette situation, l'adulte est interpellé par une autre personne, en même temps qu'elle enfle le tablier de l'enfant, d'un geste rapide.

Que se passe-t-il pour l'enfant ?

Est-ce le bon moment pour lui de participer à cet atelier ? (Si l'on reprend le contexte, cet enfant ne vient au relais que ponctuellement et ne connaît pas les habitudes liées à l'atelier peinture, comme celle de porter un tablier...). Comment s'est passée l'arrivée avec son assistante maternelle ? Est-ce la première fois qu'il voit un tablier ? A-t-il été surpris par cet objet ? ou par le geste ? (lui lever les bras de façon rapide).

Suite à ce moment décrit ci-dessus, l'enfant a eu besoin de temps pour se calmer et n'a plus souhaité participer à l'atelier. On peut supposer dans cette situation, qu'expliquer ce que l'on allait faire à l'enfant, accompagner l'acte par des paroles aurait permis d'éviter ce moment vécu difficilement par l'enfant. En prévenant l'enfant, on lui laisse le temps de comprendre ce qui va se passer. De même la posture de l'adulte va avoir une importance : s'abaisser à sa hauteur, se positionner face à l'enfant pour qu'il voit l'adulte lui parler etc...

Cette situation montre bien que ce sont des moments brefs et fréquents, qui mettent l'enfant en situation d'insécurité affective. Ce sont bien nos mots d'adulte, nos attitudes qui vont pouvoir contenir l'enfant et ainsi freiner leurs "débordements".

Que se passe-t-il pour l'adulte ?

L'adulte pris dans l'action, le mouvement, la précipitation n'a pas mesuré que ce geste automatique n'a pas contenu, rassuré l'enfant qui n'a pas compris ce qui se passait.

Qu'est ce qui peut provoquer ces attitudes, comportements, réactions ?

Le quotidien peut avoir une influence sur nos comportements car de nombreux impératifs rythment la journée de l'enfant : le temps du repas, du change, les préparatifs de la sieste, des activités pendant plus de huit heures par jour bien souvent. De ce fait, le professionnel passe d'une action à une autre sans trouver le temps de questionner sa pratique. La gestion du groupe devient alors la priorité sur les demandes individuelles de l'enfant.

Les références personnelles, l'histoire, le vécu de la professionnelle peuvent influencer sa manière d'agir.

Par ailleurs, un parent exigeant peut aussi placer le professionnel dans des situations délicates. Dans un article de J.Epstein (Assistances Maternelles Magazine N°53- janvier 2009) abordant la question des "douces violences", il donne cet exemple de demande parentale ; "Débrouillez vous comme vous voulez mais je veux qu'il soit propre à 2 ans pour entrer tôt à l'école maternelle". On peut comprendre que le professionnel peut risquer de sur-stimuler l'enfant. Le désir des parents peut lui aussi renvoyer à des dérives.

Il est parfois difficile d'accepter le parent tel qu'il est et non pas comme on serait en tant que parent. Cela aussi peut entraîner le professionnel à parler du parent de façon jugante en présence de l'enfant.

La perte de motivation, l'épuisement professionnel, la fatigue, une pratique professionnelle solitaire...

Pour éviter les "douces violences" ...

Prendre conscience que nous pratiquons parfois des "douces violences" n'est pas chose aisée. Cela demande de faire preuve d'humilité mais c'est pourtant ce qui peut permettre de réajuster sa pratique professionnelle afin de veiller au bien-être de chaque enfant dont nous avons la responsabilité.

Réfléchir au sens que nous donnons à nos actions éducatives, aux actes de la vie quotidienne notamment (le repas, la sieste) peut permettre d'améliorer nos pratiques professionnelles.

Repérer et accepter nos propres limites (état de fatigue, agacement...) peut aider à ajuster nos comportements.

Bibliographie :

Vivre en crèche,
Remédier aux
douces violences
Christine Schuhl

Comprendre
les personnes
l'essentiel.
6ème édition



Les informations législatives

Indemnité de fin de contrat

Suite à la décision de la **Cour de Cassation du 31 mai 2012** n°,10-24.497, voici des précisions concernant les indemnités de rupture applicables aux assistants maternels.

Lors de la rupture du contrat de travail de l'assistante maternelle employée par un particulier, il faudra désormais **appliquer uniquement les dispositions de la Convention Collective**, à savoir :

"En cas de rupture du contrat, par retrait de l'enfant, à l'initiative de l'employeur, celui-ci verse, sauf en cas de faute grave, une indemnité de rupture au salarié ayant au moins 1 an d'ancienneté avec lui. Cette indemnité est égale à 1/120ème du total des salaires nets perçus pendant la durée du contrat."

Cette décision de la cour de cassation nous permet d'avoir un positionnement clair sur cette question. Elle donne suite à nos interrogations sur l'application de la loi de modernisation du marché du travail aux assistantes maternelles employées par des particuliers (Cf. Inforam n°13). Cette loi prévoit un calcul d'indemnité de licenciement (1/5ème du salaire mensuel brut par année d'ancienneté) qui n'est donc pas applicable aux assistantes maternelles employées par des particuliers.

Cour de cassation, Chambre sociale, 31 mai 2012, pourvoi n°10-24.497

Augmentation du SMIC et de l'indemnité d'entretien au 1^{er} juillet 2012

- ▶ Le SMIC a été revalorisé au 1^{er} juillet 2012 passant de 9,22 euros à 9,40 euros brut.
- ▶ Cette revalorisation aura donc une incidence sur le salaire de l'assistante maternelle agréée qui verra son **salaires minimum** passer de 2,59 à **2,64 euros brut**.
- ▶ Le montant minimal de l'indemnité d'entretien passera de 2,92 à **2,97 euros pour 9 heures d'accueil par jour et par enfant** (en respectant un minimum conventionnel de 2,65 euros pour toute journée commencée).
- ▶ Au delà de 9 heures, le montant minimal de l'indemnité d'entretien sera calculé de cette manière : 2,97 euros x Nombre d'heures par jour

Le RAM en images





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

Communauté de Communes
PIÉMONT OLORONNAIS



santé
famille
retraite
services